



L'ORIENTATION AU LYCEE CHARLES FRANCOIS LEBRUN

Il est important que les familles, les élèves écoutent avec attention les conseils prodigués par les conseils de classe de troisième.

La plupart des difficultés rencontrées au collège ne font que s'accroître au lycée.

Les CPE et l'infirmière rencontrent leurs collègues des collèges du secteur pour un point sur la cohorte des élèves affectés au lycée.

Les professeurs principaux étudient les dossiers des élèves de la classe dont ils ont la responsabilité.

L'accompagnement personnalisé au lycée Lebrun des élèves se fait tout au long de la scolarité, de l'arrivée au lycée au 1^{er} septembre à son départ 3 ans plus tard au 30 juin.

ACTIONS MISES EN PLACE

- Travail constant par les professeurs principaux, les Psy EDU, les CPE, les équipes de direction en collaboration avec les familles et l'élève sur l'orientation.
- Conseils et avis prodigués par les PP et par le conseil de classe sur le choix du suivi de scolarité et des enseignements de spécialité
- Bilan mi-octobre
 - Réorientation encore possible si l'élève et sa famille se rendent compte qu'ils se sont trompés (selon places disponibles en lycée professionnel)
- Mini stages possibles après consultation du chef d'établissement.
- Rencontre parents/professeurs
- Réunion équipe de direction/professeurs/parents pour orientation
- Rencontres possibles avec Pp ou tout autre professeur
- Rendez-vous avec Psy Edu demandé par PP/CPE ou sollicité par famille
- Suivi au quotidien des élèves par les CPE
- Accompagnement personnalisé + vie de classe pour travail orientation
- Toutes les informations sont mises en ligne sur le site du lycée, Pronote et sur l'ENT – familles prévenues par SMS